

## AVANT-PROPOS

**A**LORS que les églises comtoises du XI<sup>e</sup> siècle ont depuis longtemps retenu l'attention, celles du XII<sup>e</sup> restent largement méconnues. Depuis le chapitre que René Tournier leur avait consacré en 1954 dans *Les églises comtoises*, leur architecture des origines à nos jours, elles n'ont été l'objet d'aucune étude d'ensemble, et rares sont celles qui ont bénéficié d'une monographie détaillée. Il n'est donc guère surprenant qu'elles ne soient pas ou peu évoquées dans les synthèses sur l'art roman ou sur les débuts de l'architecture gothique.

Cette situation ne s'explique pas seulement par les aléas de l'histoire. Certes, la vague de reconstruction qui suivit le rattachement de la Franche-Comté à la France, en 1678, entraîna la disparition de nombreuses églises médiévales. En moins d'un siècle, le paysage architectural de la province fut remodelé et le souvenir même du Moyen Âge s'estompa tandis que surgissaient de toutes parts de nouveaux bâtiments. Les églises paroissiales, surtout, furent concernées. Parmi celles qui échappèrent à une réédification complète, beaucoup furent l'objet de travaux de rénovation qui en altérèrent souvent les dispositions d'origine, tandis que dans d'autres, seul un clocher, une abside, un portail ou les murs d'une nef étaient épargnés.

La perte d'un trop grand nombre d'églises du XII<sup>e</sup> siècle n'est cependant pas seule en cause puisque les reconstructions du XVIII<sup>e</sup> siècle affectèrent l'ensemble du patrimoine médiéval. Les caractères spécifiques de l'architecture comtoise du XII<sup>e</sup> siècle suffiraient à expliquer le peu de place qui lui a été accordée dans l'historiographie. Les rares édifices du XII<sup>e</sup> siècle entièrement conservés – collégiales et abbatiales surtout – ne présentent, en effet, guère d'unité, ni en plan, ni en élévation, et la cathédrale de Besançon apparaît comme un unicum. On ne saurait donc s'étonner qu'au début des recherches sur l'art roman, alors que les auteurs s'attachaient avant tout à établir des classifications typologiques et à mettre en évidence l'existence « d'écoles régionales », seul le groupe d'églises jurassiennes du XI<sup>e</sup> siècle, plus homogène, ait été pris en compte. Pourtant, l'observation des églises comtoises du XII<sup>e</sup> siècle révèle des particularismes certains même si ceux-ci ne se traduisent pas par des similitudes de parti architectural immédiatement perceptibles. C'est davantage d'une certaine communauté de goût et d'intention que se dégagent des caractères régionaux plus affirmés et, surtout, plus durables qu'il n'y paraît de prime abord.

Le peu d'intérêt que les constructeurs du comté de Bourgogne manifestèrent à l'égard de la voûte, pendant que ceux du duché repoussaient toujours plus loin les limites du possible en matière d'équilibre, a, par ailleurs, conduit la plupart des auteurs à considérer comme secondaires des œuvres moins ambitieuses du point de vue technique. L'idée que le voûtement constituait la finalité de la recherche architecturale romane et que seuls les édifices entièrement voûtés méritaient de retenir l'attention a, en effet, longtemps prévalu, tandis que l'absence d'un abondant décor sculpté – ce qui est le cas de la plupart des églises comtoises, à l'exception de la cathédrale de Besançon – conduisait à déprécier les édifices qui en sont dépourvus. De même, la réticence des constructeurs comtois à adopter l'ogive et a fortiori, le style gothique, a largement contribué à reléguer leurs créations à l'arrière-plan.

La recherche récente a, cependant, ouvert de nouvelles perspectives, avec une meilleure appréciation des effets de l'esprit de réforme sur les choix architecturaux. L'aspiration d'un

*certain nombre de communautés religieuses à restaurer le mode de vie des premiers chrétiens provoqua, en effet, une véritable inversion de l'échelle des valeurs, l'exploit technique et la richesse décorative étant désormais condamnés. Le rôle joué par les cisterciens dans cette révolution fut, certes, éminent dans une région si proche des lieux d'origine de l'Ordre, mais l'influence de celui-ci fut loin d'être exclusive, et l'on vit, au contraire, dans le diocèse de Besançon, se multiplier les interprétations d'un même idéal d'austérité, notamment dans les églises de chanoines ayant adopté la règle de saint Augustin. Comme ce fut le cas dans les églises cisterciennes, cette recherche de dépouillement formel n'est pas synonyme de médiocrité des techniques de construction. Au contraire, la réflexion des architectes comtois sur la plénitude du mur les conduisit à porter un intérêt remarquable au travail de la pierre, et à adopter, en s'inspirant souvent de l'exemple antique, un bel appareil de pierres de taille soigneusement ajustées.*

*Autant il est, d'une manière générale, difficile d'établir à l'époque romane des relations de cause à effet entre situation politique et création artistique, autant l'émergence, à partir des années 1120, d'un fort particularisme comtois dans le domaine architectural semble avoir été directement lié à la recherche d'une certaine autonomie de la principauté et au renforcement du pouvoir comtal au temps de Renaud III (1125-1148) puis de Béatrice (1148-1189). Entre France et Empire, on vit ainsi se développer une résistance aux influences extérieures qui se traduisit par l'affirmation croissante d'une originalité artistique et qui devait, notamment, retarder de plusieurs décennies l'ouverture à un style gothique perçu comme étranger.*

*L'intérêt porté par la recherche actuelle au problème de la réception du gothique dans les régions éloignées des grands centres de création de l'Île-de-France permet de mieux comprendre cette problématique comtoise. Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la distinction entre roman et gothique paraît quelque peu artificielle dans une région qui, dans un premier temps, n'emprunta guère au nouvel art de bâtir que le voûtement d'ogives, et encore de manière parcimonieuse et sans que cela entraîne de réels bouleversements formels. La vraie rupture ne devait intervenir que plus tard, lorsque, au cours du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, le comté adopta, non sans réserve – les modes venues du royaume de France – l'opus francigenum, comme on désignait alors en Europe l'architecture gothique.*

*Une réelle communauté de préoccupations semble donc tout au long de la période de mutations cruciales pour l'architecture médiévale, s'être affirmée en Franche-Comté. Expression d'idéaux spirituels et politiques qui transcendent la notion de style, les églises comtoises du XII<sup>e</sup> siècle ne peuvent se comprendre selon les critères ordinaires de l'évolution technique ou formelle. Leur étude nécessite une nouvelle réflexion sur l'histoire artistique d'un siècle dont on n'a pas fini de découvrir la complexité, voire les contradictions.*

*Le programme de recherches entrepris il y a dix ans à l'Université de Franche-Comté sur ce sujet n'est, certes, pas encore parvenu à son terme, mais les études monographiques menées sur quelques uns des principaux édifices conservés fournissent d'ores et déjà assez de repères pour qu'il soit possible, à partir d'exemples représentatifs, de retracer les grandes phases du développement artistique dans le comté de Bourgogne au cours du XII<sup>e</sup> siècle.*